

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

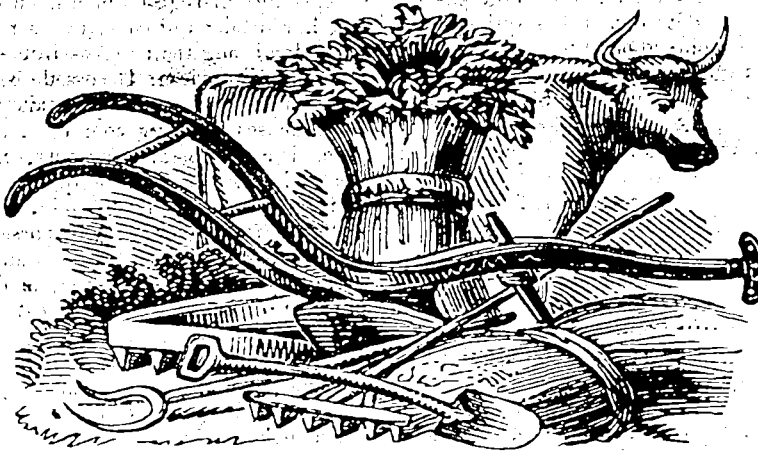
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## A nos abonnés retardataires.

Il nous est pénible d'annoncer qu'un grand nombre de nos abonnés retardataires n'ont pas encore jugé à propos de nous faire parvenir le montant de leurs arrérages. Dans un temps où les produits se vendent, rien ne peut empêcher les cultivateurs de payer leur abonnement à un journal. Sur au-delà de \$1000 d'arrérages qui nous sont dues, c'est à peine si nous recevons une à deux piastres par jour.

Que chaque abonné retardataire se fasse un devoir de payer dans le cours de ce mois.

La Gazette reçoit sans doute de l'encouragement, par l'augmentation de sa liste d'abonnés ; mais pour que cet encouragement nous soit profitable et effectif, il faut que nous puissions compter sur les argents qui nous sont dus, pour arrérages d'abonnement. Ainsi, à l'œuvre donc MM. les Retardataires : payez au plus tôt.

On pourrait aussi ajouter à l'envoi le prix d'abonnement pour l'année qui vient de commencer.

## SOMMAIRE.

Causerie agricole : Amélioration des races [Suite].

Histoire de la Semaine : Allocution du Saint-Père. — Législature de la Province de Québec.

Sujets divers : Quelques bons exemples à suivre. — Une lecture devant "L'Union catholique de Montréal." — L'abus de l'engraissement. — Les ennemis de l'agriculture. — Nettoyage des étables. — Usure prématurée des chevaux. — Petite chronique : Colonisation, Emigration aux Etats-Unis.

Recettes : Breuvage vermifuge pour les animaux. — Procédé pour empêcher les vers de pénétrer dans le fromage. — Nouveau remède à la météorisation.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Amélioration des races

(Suite.)

En résumant les principes énoncés dans nos précédentes causeries, nous trouvons que les trois grands moyens de former une race animale sont : 1o. les reproducteurs, 2o. l'alimentation, les soins, le climat, 3o. l'exercice rationnel des fonctions.

La conservation de la race et son amélioration dépendent des reproducteurs et de leur influence héréditaire. Lorsque les deux reproducteurs appartiennent à une même race fixe et constante, ils donnent naissance à des sujets semblables à eux. Mais s'ils sont d'origine différente, ils agissent l'un et l'autre pour leur propre compte, et celui des deux qui appartiendra à la race la plus ancienne, la plus fixe, domiera l'autre, et plus que ce dernier il fera sentir son influence héréditaire sur les produits.

L'alimentation et l'exercice des fonctions ne peuvent rien créer ; mais si ces deux moyens sont convenablement employés, ils favorisent le développement de toutes les qualités et de toutes les aptitudes dont les reproducteurs ont créés les germes. C'est-à-dire qu'une bonne alimentation, associée à des exercices convenables, aidera à la bonne confection de la charpente osseuse et des différents organes des animaux ; ce qui, en une certaine mesure, modifie les formes extérieures et élève les aptitudes natives de l'individu et de la race.

Quelque soit la race sur laquelle on opère, les reproducteurs doivent être choisis avec un soin minutieux, et posséder les caractères et les aptitudes que l'on veut fixer ou développer. Si par exemple, on opère sur une race pure, il est tout naturel de lui demander les talons qui doivent la continuer. On fait alors ce que l'on appelle la sélection.

Toutes les fois que l'on se propose de conserver, tout en améliorant, une race d'une utilité reconnue, sans viser à